

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET

D/95/ 327 PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE CADRES AU MINISTERE
DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant restructuration du
Gouvernement

VU le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition
partielle du Gouvernement complété par le Décret D/91/079/PRG/SGG du 26
Août 1994 ;

VU le Décret n° 125/PRG/SGG du 3 Novembre 1994 portant attributions et
organisation du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de la
Formation Professionnelle ;

DECRETE :

Article 1er / Sont confirmés dans leurs fonctions de Directeurs Nationaux
Adjoints les cadres dont les noms suivent au niveau des services ci-après :

1- Direction Nationale de l'Enseignement Elémentaire
- Monsieur Karamoko Camara -

2- Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général .
- Monsieur Mamadou Tabara Diallo

3- Direction Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation
Professionnelle.
- Monsieur Soriba Youla

Article 2 / Le Présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la
République.

Conakry, le 23 Novembre 1995



Général LANSANA CONTE